



TENAY INFOS.....

MARS 2019



Chantier Rue centrale :

La phase désamiantage effectuée par l'entreprise Fontenat est terminée. C'est au tour de l'entreprise DDTSL d'intervenir pour la déconstruction, par l'intérieur dans un premier temps, pour attaquer ensuite la démolition des façades

qui interviendra courant mars. Pour cette opération plus délicate nécessitant des engins plus conséquents, la rue sera fermée deux semaines durant et une déviation sera mise en place à cette occasion avec l'aide du Conseil Départemental. La population sera informée en temps utile par affichage.

ELECTIONS EUROPEENNES

Les élections européennes sont fixées au **26 mai** prochain. Les personnes qui ne sont pas encore inscrites sur les listes électorales de Tenay ont jusqu'au 31 mars pour le faire, sinon elles ne pourront pas voter.

Pour s'inscrire : Venir en mairie muni de la carte d'identité, du livret de famille, et d'un justificatif de domicile ou via Internet (site www.service-public.fr)

Tous les électeurs recevront une nouvelle carte électorale courant avril

Collecte des sacs jaunes

Prochains ramassages:

Mardi 12, mardi 26: les petites rues seront collectées

Mercredi 13, mercredi 27: le reste de la Commune

Le verre : on doit le trier...



Le verre est un matériau recyclable à 100% et à l'infini. Encore faut-il bien le trier. En effet, chaque habitant jetait encore 8 kilos de verre dans les ordures ménagères en 2016 !

Pots, bocaux et flacons se trient aussi

Bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre : tous ces emballages sont à trier et à déposer dans les conteneurs à verre. Ainsi, ils seront dirigés vers un



centre de recyclage du verre puis dans une verrerie afin d'être fondus pour former de

nouveaux emballages.

Avec ou sans couvercle

Lors du tri, vous pouvez laisser ou non les couvercles des emballages selon votre préférence (même les montures métalliques). En effet, ils seront récupérés lors d'un tri effectué dans l'usine de recyclage du verre.

Pas de besoin de lavage

Avant d'être déposés dans les conteneurs dédiés, les emballages en verre doivent être vidés de leur contenu mais leur lavage n'est pas nécessaire, ce qui permet de préserver la ressource en eau.

Pas de verre dans ma poubelle

En tout cas, le verre ne doit pas être jeté dans la poubelle grise. En effet, l'usine de méthanisation OVADE, qui reçoit l'ensemble des déchets ménagers, n'est pas adaptée pour recevoir du verre : d'une part, cette matière abrasive risque d'endommager ses équipements lors du tri ; d'autre part, le verre n'est pas valorisable dans cette usine et finira avec les refus, dans les casiers d'enfouissement du site de La Tienne ...

Vaisselle, vitrage, ampoule : à la déchèterie

Vaisselle cassée, vitre brisée, ampoule grillée : tous ces déchets ne doivent pas être déposés dans les conteneurs à verre car ils font partie des indésirables des centres de recyclage du verre. Stockez-les chez vous avec les autres déchets interdits de poubelle, dans une boîte à chaussures par exemple, avant de les apporter en déchèterie.



Collecte des sacs jaunes

Prochains ramassages:

Mardi 12, mardi 26: les petites rues seront collectées

Mercredi 13, mercredi 27: le reste de la Commune.



La mobilité dans le territoire de la Comcom de la Plaine de l'Ain.

La mobilité est un enjeu central pour l'ensemble des habitants et des salariés de la CCPA.

Quels sont vos besoins pour mieux vous déplacer sur ce territoire ? Parmi les idées en cours, le covoiturage ou l'autopartage sont à l'étude, qu'en pensez-vous?

Pour vous exprimer et échanger ensemble, la Comcom met en place une plateforme numérique participative : vous pouvez répondre à un questionnaire, proposer des idées et échanger avec vos élus **jusqu'au 15 mars.**

<https://ditesnoustout.fr/ccpamobilite/>

A noter

Mercredi 6 mars : **Don du sang**

9h 30 à 12h 15 salle des fêtes. Venez nombreux pour ce geste généreux.



Vendredi 8 mars : **Réunion Classes en 9**

20h Salle de la Grenette à Saint Rambert



Samedi 9 mars : **Choucroute de l'ouverture de la pêche**

proposée par la Boule Tenaysienne sur le Pont à partir de 10h. 11€ la portion.

Samedi 9 mars : **Assemblée générale du Don du Sang**

Salle des fêtes 17h 30



Mardi 19 mars : **Cérémonie Anciens combattants d'Algérie**

Dépôt de gerbe 18h

Samedi 23 mars : Repas : **Aligot. Thé dansant animé par Jacky Guilloux**

proposé par le club du 3^{ème} âge. Salle des fêtes. Participation 25€.

Samedi 30 mars : **Repas/ Spectacle proposé par Idole Events**

salle des fêtes 20h

Informations utiles...

Mairie Ouverture

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h 30-midi	8h 30-midi	8h 30-midi	8h 30-midi	8h 30-midi
		14h 30-17h		14h 30-17h

Téléphone : 04 74 36 40 66

Mail : mairie.tenay@wanadoo.fr

Site internet : www.communedetenay.fr

Service de portage de repas à domicile : Contact : Mairie

Assistante sociale : sur rendez-vous. Contact: 04 74 34 06 55

Maison de Service Au Public :

- **Permanences à Tenay vendredi de 9h 30 à midi à la Bibliothèque**

Contact : 06 22 95 90 58 ou 04 74 34 71 63

- **au CSCA à Saint Rambert**

du mardi au jeudi de 9h à 12h 30 de 13h 30 à 18h

vendredi à 13h 30 à 18h samedi de 9h à 12h Contact 06 22 95 90 58

Centre Socio Culturel de l'Albarine : Le CSCA propose des activités aux jeunes et moins jeunes à Saint Rambert. Contact : 04 74 36 26 00

Mission locale jeune : Des permanences ont lieu le mardi sur rendez-vous. Contact : 04 74 34 61 22

Bibliothèque municipale : Nouveaux horaires : mercredi, jeudi, vendredi, de 10h à 11h 30. Prêt gratuit pour les enfants.

➔ **Permanences médicales** : composer le **15** et suivre les instructions. *Madame le Docteur Cugnet est au Cocon, rue Centrale mardi après-midi et vendredi matin sur rendez vous*



➔ **Pharmacie de garde** : composer le **32 /37** (répondeur).

Restos du Cœur : Inscription « Campagne d'été » les 12 et 13 mars au local